



# MICROTEL - MULTIMÉDIA



**Confédération Française des Fédérations et Associations de  
Microinformatique, Télématique, Réseaux et Multimédia.**

**33 Rue Saint Ausone 16000 ANGOULÊME ☎ 06.82.78.29.85**

**[Http://www.microtel.fr.eu.org](http://www.microtel.fr.eu.org) [microtel.multimedia@wanadoo.fr](mailto:microtel.multimedia@wanadoo.fr)**

## **Assemblée Générale Ordinaire**

**Dimanche 26 Avril 2009 de 10 h 30 à 12 h à Saran (Loiret)**

### **Ordre du jour :**

1. Rapport Moral 2008
2. Rapport Financier 2008
3. Barème de cotisations 2009/2010 et Budget Prévisionnel 2009
4. Election du Conseil d'Administration

Nombre Total d'adhérents : 2520, Quorum : 1261, nombre maximum de voix d'un mandataire : 756, tous les adhérents étaient représentés.

### **1. RAPPORT MORAL 2008**

Avant de donner lecture du rapport moral 2008, au nom du Conseil d'Administration, je vous demanderai de vous lever et d'avoir une pensée pour deux amis qui nous ont brutalement quittés en ce début d'année 2009.

Placide Ulldemolins, un des pionniers de Microtel, qui a longtemps été un membre actif de notre Conseil et qui a porté pendant très longtemps la Fédération Ile de France et plusieurs de ses clubs.

Roger Schott, Vice Président de la Confédération, animateur infatigable de la Lotharingie, dont l'influence bénéfique se faisait sentir jusqu'aux confins africains.

Leur perte est cruelle pour leur familles auxquelles nous renouvelons nos condoléances, elle l'est aussi pour nous ; leurs exemples doivent nous inciter à poursuivre l'œuvre entreprise...

Après plus d'un quart de siècle d'existence, dans un monde où le profit et la violence sont trop souvent les seules références, les clubs Microtel et Amiposte-Télécom constituent encore quelques espaces de liberté, de bénévolat et de convivialité. Ils permettent à des publics très divers d'approcher les nouvelles technologies, en proposant de partager des compétences, du savoir et de simples moments d'amitiés entre passionnés.

Et un quart de siècle ce n'est pas rien surtout si on le mesure à l'aune des comportements actuels ou le "zapping" semble être un mode de comportement généralisé, l'égoïsme et le chacun pour soi une règle intangible.

Une telle longévité c'est à vous que nous la devons, vous présidents et animateurs bénévoles actuels et passés, qui, malgré les vicissitudes de la vie, l'indifférence quand ce n'est pas l'ingratitude des pouvoirs publics et de nos concitoyens, avez contribué à la création, au développement, au maintien de ces lieux d'échanges et de transmission de connaissances que sont les clubs.

N'hésitons pas à nous targuer d'être très probablement la plus ancienne des associations de ce type en France.

Et la modestie de nos effectifs ne représente pas forcément à sa juste valeur la contribution de nos associations à la diffusion d'une culture informatique et à l'utilisation de l'internet auprès du grand public.

Nous pouvons, nous devons même, être fiers du travail accompli collectivement pendant ce quart de siècle tant sur le plan local que régional et national.

Et ce résultat n'est pas dû au hasard mais bien à l'investissement que chacun apporte, à la bonne humeur et à la convivialité qui règne le plus souvent, à la capacité de parler de questions souvent complexes sans pour cela se prendre au sérieux, à l'inventivité déployée pour tenter d'expliquer ce qu'il ne faut pas toujours chercher à comprendre.

Au risque de me répéter une fois de plus, ne perdons pas de vue que notre Confédération Française MICROTEL - MULTIMEDIA est l'émanation directe des Clubs et Fédérations qui la composent et qui sont représentés au sein de son Conseil d'Administration et qu'elle n'est que cela.

Trente ans après la première création, c'est-à-dire une bonne génération plus tard, et après pas mal d'évolutions, les Clubs et Fédérations constituant MICROTEL - MULTIMÉDIA ont gardé leurs capacités de dynamisme et d'adaptation. C'est leur présence sur le terrain qui les caractérise, à travers le goût de la technique, comme le montre la richesse et la variété des activités des Clubs, et sans oublier l'aspect de cohésion sociale et de partage du savoir qu'ils mettent au service de tous ceux qui en ont besoin.

L'année 2008 a été la onzième d'un fonctionnement totalement assuré par des bénévoles, ce fonctionnement peut paraître modeste et discret, mais il résulte de l'investissement personnel de quelques bonnes volontés et ne peut s'amplifier que par l'apport de nouvelles bonnes volontés prêtes à y investir une part plus ou moins grande de leur temps personnel.

Tout ceci se réalise avec un budget très limité, dont la principale ressource est issue d'une fraction minimale des cotisations des adhérents des clubs, complétée par le revenu des fonds de réserve.

La Confédération a souscrit un contrat d'assurance pour la Responsabilité Civile de l'ensemble des adhérents, qui couvre la responsabilité des animateurs comme celle de chaque adhérent. Une convention existe avec l'Association Nationale du Chèque Vacances, ce qui permet aux associations d'accepter en paiement les chèques vacances. La commission minimale prise par l'ANCV est prise en charge par la Confédération.

Le Conseil d'Administration de la Confédération s'est réuni, via Internet tous les mois sauf durant les vacances, pour coordonner le fonctionnement général et pour faciliter les actions des différentes fédérations ou clubs qui expriment des besoins.

Le Serveur de la Confédération est encore en cours d'évolution sous la responsabilité des directeurs techniques

La Confédération coordonne l'organisation des Rencontres Nationales, le Conseil d'Administration veille à leur organisation avec le soutien des fédérations régionales et du Club organisateur sur le terrain, elles sont le support des Assemblées Générales, elles réunissent régulièrement une centaine de personnes pendant un week-end et de ce fait facilitent les échanges et les partenariats.

Elles permettent de montrer ce qui se fait dans les clubs et d'en discuter au sein d'ateliers. C'est un moment fort dans la vie de la Confédération.

En 2008 elles se sont tenues à Châteauroux dans l'Indre, avec une bonne participation des clubs, dans une ambiance très conviviale, avec de nombreux ateliers, grâce au dévouement de Robert POIRIER & Dominique ROBECOURT infatigables animateurs du club local, au soutien de Jacques GOLDSCHNEIDER animateur de la FRAMIF et de Roger SCHOTT animateur de la Fédération Lotharingie et de leurs équipes. Notre assemblée générale et celle de la Fédération Amiposte -Télécom ont eu lieu pendant ces rencontres.

Cet événement annuel se double traditionnellement de la remise des prix du Concours Microtel, qui souligne la qualité des activités des Clubs. Saint-Avold, Vincennes, la Normandie et Mont-Saint-Eloi ont été primés

Les fédérations régionales Aquitaine, Charentes-Poitou, Ile de France, Lorraine, Midi-Pyrénées et Normandie, organisent aussi à leur niveau des assemblées générales et des manifestations spécifiques.

Le challenge inter club a été remporté en 2008 à Châteauroux par le Club de Saran qui nous accueille ici aujourd'hui.

La Confédération favorise la mutualisation et la répartition de moyens entre les clubs et fédérations et elle soutient la création de nouveaux clubs. Il faut souligner l'apport de la Fédération Lotharingie, en termes de don de matériel lors de la dotation du challenge et de la Framif pour son soutien aux Rencontres Nationales.

A la suite des décisions prises en Assemblée Générale il y a trois ans, un partenariat avec les groupes d'utilisateurs Microsoft et les utilisateurs de logiciels libres a été établi.

Le Conseil d'Administration et plus particulièrement son bureau, ont la volonté de travailler bénévolement à l'essor des associations qui constituent la Confédération et ils poursuivront sans relâche la mission qu'ils ont entreprise, avec le soutien de tous ceux qui œuvrent patiemment dans ce sens et très souvent de manière discrète.

Bien des efforts sont faits mais beaucoup restent encore à faire, la voie tracée semble la bonne, et l'implication plus importante d'Administrateurs issus des fédérations régionales est un soutien important dans l'action.

Qu'a apporté chacun d'entre nous, adhérent d'une association, à sa Confédération ?

Et que pouvons nous encore apporter ? Telles sont toujours les deux questions plus que jamais d'actualité.

Car en réalité la Confédération n'est pas une entité abstraite et idéalement généreuse, mais seulement l'addition de toutes nos bonnes volontés.

Avant de terminer le rapport moral, un hommage particulier doit être rendu à quelques-uns de ces bénévoles qui ont contribué avec efficacité au fonctionnement de la Confédération, des Fédérations et des Clubs :

Sébastien PREVOT pour l'organisation du Challenge et des Rencontres 2009.

La Lotharingie, Jacques GOLDSCHNEIDER et la Framif, pour l'aide à l'organisation de ces Rencontres.

François LECLUSE & Jean SAQUET, pour l'administration du serveur confédéral.

Yves CARTERON, pour son travail de Secrétariat & Alain CHAUVAUD pour la gestion de la Trésorerie.

**1ère résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport Moral 2008.**

## 2. RAPPORT FINANCIER 2008

| COMPTE D'EXPLOITATION 2008   |                   |                         |                   |
|------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| DEPENSES                     |                   | RECETTES                |                   |
| ASSURANCES                   | 1 222,81 €        | COTISATIONS-ADHESIONS   | 3 172,00 €        |
| EAU + ASSAINISSEMENT         | 17,20 €           | INTERETS ET PLUS-VALUES | 679,11 €          |
| ELECTRICITE                  | 178,96 €          |                         |                   |
| FOURNITURES                  | 94,00 €           |                         |                   |
| TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS | 942,66 €          |                         |                   |
| SUBVENTIONS ACCORDEES        | 1 300,00 €        |                         |                   |
| FRAIS BANCAIRES              | 114,61 €          |                         |                   |
| EXCEDENT D'EXPLOITATION :    | 74,87 €           |                         |                   |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>3 851,11 €</b> | <b>TOTAL</b>            | <b>3 851,11 €</b> |

Les quelques écarts constatés par rapport au budget prévisionnel sur plusieurs postes ont aboutit à un petit excédent d'exploitation, témoin d'une saine gestion.

Le Bilan est sain, il permet d'envisager l'avenir avec sérénité :

| BILAN 2008         |                    |                   |                    |
|--------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| ACTIF              |                    | PASSIF            |                    |
| COMPTE CHEQUE      | 114,32 €           | FONDS ASSOCIATIFS | 19 762,64 €        |
| LIVRET             | 10 890,40 €        |                   |                    |
| RESERVE STATUTAIRE | 8 832,79 €         |                   |                    |
|                    |                    | RESULTAT          | 74,87 €            |
| <b>TOTAL :</b>     | <b>19 837,79 €</b> | <b>TOTAL :</b>    | <b>19 837,79 €</b> |

**2ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale donne quitus, à l'unanimité, au trésorier de sa gestion 2008.**

### **3. BAREME DE COTISATIONS 2009/2010 ET BUDGET PREVISIONNEL 2009**

Le Conseil d'Administration de la Confédération propose le maintien des barèmes de cotisations de référence.

#### **BAREMES des COTISATIONS DE REFERENCE**

Les cotisations individuelles ci-dessous, sont celles conseillées par la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA pour les adhérents de base des associations qui la compose.

Pour l'exercice 2008/2009 (à partir du 1er septembre 2008) cotisations de référence suivantes :

|                                |   |             |
|--------------------------------|---|-------------|
| <b>Cotisation " JEUNE "</b>    | (Adhérent jusqu'à 17 ans)   | <b>20 €</b> |
| <b>Cotisation " SPECIALE "</b> | (Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation) | <b>40 €</b> |
| <b>Cotisation " ADULTE "</b>   | (Adhérent à partir de 18 ans)   | <b>60 €</b> |

*Elles peuvent être, éventuellement, modulées en fonction de dispositions prises par les associations de base, personnes morales, adhérentes à la Confédération Française MICROTEL-MULTIMEDIA.*

Les associations, peuvent dans le cadre de l'obtention des déductions fiscales prévues pour une mission d'intérêt général, dissocier la cotisation annuelle et l'adhésion aux services proposés par les clubs (Loi du 1<sup>er</sup> août 2003 sur le mécénat et articles 200 et 238 bis du Code général des Impôts).

#### **REVERSEMENTS OBLIGATOIRES**

Pour l'exercice 2009/2010 (à partir du 1er septembre 2009), en application des Statuts et du Règlement Intérieur ; la Confédération doit recevoir de chaque structure, un reversement de cinq pour cent des cotisations de référence des adhérents de base par type d'adhésion :

|                                |   |            |
|--------------------------------|---|------------|
| <b>Cotisation " JEUNE "</b>    | (Adhérent jusqu'à 17 ans)   | <b>1 €</b> |
| <b>Cotisation " SPECIALE "</b> | (Adhérent à partir de 18 ans, qui pour des raisons fixées par le club local, bénéficie d'une réduction de cotisation) | <b>2 €</b> |
| <b>Cotisation " ADULTE "</b>   | (Adhérent à partir de 18 ans)   | <b>3 €</b> |

Des Conventions peuvent être passées avec la Confédération pour aménager les modalités de reversement.

| <b>BUDGET PREVISIONNEL 2009</b> |                   |                         |                   |
|---------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| <b>DEPENSES</b>                 |                   | <b>RECETTES</b>         |                   |
| ASSURANCES                      | 1 250,00 €        | COTISATIONS-ADHESIONS   | 3 115,00 €        |
| EAU + ASSAINISSEMENT            | 30,00 €           | INTERETS ET PLUS-VALUES | 500,00 €          |
| ELECTRICITE                     | 185,00 €          |                         |                   |
| FOURNITURES                     | 50,00 €           |                         |                   |
| TELECOMS & AFFRANCHISSEMENTS    | 980,00 €          |                         |                   |
| SUBVENTIONS                     | 1 000,00 €        |                         |                   |
| FRAIS BANCAIRES                 | 120,00 €          |                         |                   |
| <b>TOTAL</b>                    | <b>3 615,00 €</b> | <b>TOTAL</b>            | <b>3 615,00 €</b> |

Le Budget Prévisionnel présenté tient compte des données au moment de la convocation de l'Assemblée Générale, il permettra une aide aux Fédérations et Clubs, avec en particulier la dotation des prix du Concours, l'organisation des Assemblées Générales, la gestion des adhésions, la communication et la couverture assurance responsabilité civile des adhérents.

**3<sup>ème</sup> résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve par 2460 voix pour, et 50 contre le barème de Cotisations 2009/2010 et le Budget Prévisionnel 2009.**

#### **4. ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.**

##### **Liste des candidats au Conseil d'Administration**

|                      |                      |   |
|----------------------|----------------------|---|
| <b>Marcel</b>        | <b>AMOUREUX</b>      | Président de la Fédération Aquitaine        |
| <b>Denis</b>         | <b>BERTHOZ</b>       | Membre du Bureau de Microtel Gagny          |
| <b>Michel</b>        | <b>CANAUX</b>        | Président de la Fédération Midi-Pyrénées    |
| <b>Yves</b>          | <b>CARTERON</b>      | Président de la Fédération Charentes Poitou |
| <b>Jean-Jacques</b>  | <b>CHABERT</b>       | Président de Microtel Angoulême             |
| <b>Alain</b>         | <b>CHAUVAUD</b>      | Président d'AM Villefagnan                  |
| <b>Claude</b>        | <b>CORBE</b>         | Membre du Bureau de Microtel Gagny          |
| <b>Hélène</b>        | <b>DUMUR</b>         | Présidente de la Fédération Normande        |
| <b>Saïd</b>          | <b>FERHAT</b>        | Président d'Amiposte Gagny                  |
| <b>Jacques</b>       | <b>GOLDSCHNEIDER</b> | Président de la Fédération Ile de France    |
| <b>Benoît</b>        | <b>JACQUOT</b>       | Président de la Fédération Lotharingie      |
| <b>François</b>      | <b>LECLUSE</b>       | Président de Libre En Poche                 |
| <b>Karine</b>        | <b>LECLUSE</b>       | Présidente de la Fédération Rhône Alpes     |
| <b>Robert</b>        | <b>POIRIER</b>       | Vice-Président d'Amiposte Châteauroux       |
| <b>Pierre</b>        | <b>PUHARRE</b>       | Secrétaire de la Fédération Ile de France   |
| <b>Jean</b>          | <b>SAQUET</b>        | Directeur Technique Microtel Caen           |
| <b>Jean-François</b> | <b>SBARDELLA</b>     | Président de Microtel Montélier             |

**4ème résolution soumise au vote : L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la liste de candidats présentée**